



AVIS PUBLIC - DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2023

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que :

Conformément à l'article 1007 du Code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2023 a été déposé sur mon bureau le 22 février 2023.

L'envoi des comptes de taxes a été effectué à cette date.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception dès le 22 février 2023, au bureau municipal, sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, aux heures normales de bureau soit : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 22 février 2023.

Me Josée Vendette
Directrice générale et secrétaire-trésorière
M.A.P. Gestion municipale

